

Méli Mélo photos



Voyage à Cassis



Visite des sénateurs



Lors de l'exposition 14-18



Les mots dans la rue



Incendie du 13 septembre



Cirque 14 mai

Budget Primitif 2018

- LES BUDGETS :

- COMMUNE

- SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES	180 659.48 €
dont RESULTAT REPORTE	50 778.07 €
DEPENSES	180 659.48 €
dont RESTE A REALISER	79 375.59 €

- SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTE	253 574.87 €
dont RESULTAT REPORTE	100 793.16 €
DEPENSES	253 574.87 €

- ASSAINISSEMENT

- SECTION EXPLOITATION

DEPENSES	8 943.98 €
RECETTES	8 943.98 €
dont RESULTAT REPORTE	5 088.98 €

- SECTION INVESTISSEMENT

RECETTE	4 966.18 €
dont RESULTAT REPORTE	4 025.18 €
DEPENSES	4 966.18 €

- LES TAXES DIRECTES LOCALES

Taxes	Taux d'imposition		
	Bessas		
	2017	2016	2015
D'habitation	7.99	7.99	7.99
Foncière (bâti)	8.36	8.36	8.36
Foncière (non bâti)	64.78	64.78	64.78
Taxe ordures ménagères	14.25	14,25	14.25

Ce qui a été réalisé

Création de trois vitraux à l'église : 7 840 €

Reliure des registres de l'Etat Civil : 1 668 €

Ordinateur mairie : 1 080 €

Radars pédagogiques : 4 005 €



Restauration de la grange : 14 277 €



Avant



Après



Adressage (contrat avec la poste, plaques, panneaux de rue et pose, numéros) : 9 579 €

Fin de la rénovation de l'appartement 1^{er} étage : 3 612 €

Pose d'un candélabre et d'un coffret électrique, quartier Le Panoramic : 5 742 €

Pose d'un bar à la salle communale



Informations diverses

○ [HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE](#)

Lundi de 13h30 à 17h30 ☎ 04.75.38.61.96
Mercredi de 8h00 à 12h00
Secrétaire Valérie VANDERPLAETSE Mail : mairie.bessas@orange.fr

○ [PERMANENCE DU MAIRE](#) Le lundi de 16h00 à 18h00 et sur rendez-vous Alain CHAMBON ☎ 06.86.88.63.10

○ [PERMANENCE DES ADJOINTS](#) Le lundi de 17 à 18 heures Sylvie CHEYREZY ☎ 06.85.04.19.13 Anne-Marie PEZZANO ☎ 04.75.38.61.96

○ [LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE](#)

Tarif de la location : 100 € pour les habitants de Bessas

130 € personnes extérieures parrainées par un

Bessassois

Il existe un règlement concernant l'utilisation de la salle communale et du préau avec un contrat de location pour tous les usagers.

Dépôt de caution : 230 €.

Gratuité de la location pour les associations communales.

○ [LOCATION MENSUELLE DES LOGEMENTS COMMUNAUX](#)

- Logements communaux : 1^{er} étage : 350 €
2^{ème} étage : 329.18€

○ [SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS](#)

En cas d'urgence faire :

☎ le 18 pour avoir le service départemental d'incendie et de secours de Privas qui transmettra directement aux pompiers de BARJAC. (N° direct de la caserne de Barjac ☎ 04.66.60.27.27).

☎ le 15 depuis un téléphone fixe ou le 112 (numéro d'appel unique sur le territoire européen) d'un téléphone portable, et vous serez directement mis en relation avec un médecin qui vous donnera les premières consignes à observer.

☎ Un défibrillateur situé au niveau des toilettes publiques de la mairie est en libre-service.

- EGLISE

L'église est ouverte au public du 1^{er} mai au 1^{er} novembre, tous les jours de 10 heures à 19 heures 30. A voir retable du milieu du 17^{ème} siècle - Un livre d'or est à la disposition des visiteurs.

- CONCESSION AU CIMETIERE

Le prix de la concession temporaire, pour 15 ans, a été fixé à 250€ (conseil municipal du 02 Mai 2011).

Un colombarium a été mis en place avec 6 cases pouvant contenir 2 urnes chacune. Le tarif d'une case est de 500€ pour 30 ans.

L'accès au jardin du souvenir demeure libre et gratuit.

- RECENSEMENT DES JEUNES CITOYENS

Le recensement pour devenir citoyen est indispensable. Chaque jeune, garçon ou fille, doit se présenter en mairie, dans le mois de ses 16 ans, afin d'être recensé et pouvoir ainsi participer à la Journée d'Appel Pour la Défense. Ce recensement est obligatoire et le récépissé est nécessaire pour se présenter aux examens scolaires et pour passer le permis de conduire.

- INSCRIPTION DES ELEVES EN CLASSES PRIMAIRES

Avant toute première inscription d'élèves en classes primaires, les parents doivent *IMPERATIVEMENT* retirer en mairie de BESSAS, une autorisation d'inscription signée du maire.

- METEO :

Monsieur Jacques Charmasson assure toujours les relevés des précipitations sur notre commune. Le site gratuit Internet : www.meteocity.com peut, si vous y accédez, vous fournir quotidiennement la météo de notre commune.

Comparatif des précipitations sur 5 ans :

2013 : 1,029m ; 2014 : 1.34m ; 2015 :1.072 ;2016 :1,0468m ; 2017 : 0,5147m

○ SOCIAL

Quelques numéros de téléphone :

■ Banque Alimentaire (CCAS Mairie de Vallon Pont d'Arc) tous les mardis de 14h à 16h
Tél. : Mairie de Vallon Pont d'Arc ☎ 04.75.88.02.06

■ ADMR : Siège à RUOMS 07 120
☎ 04.75.39.60.32

Aide à Domicile en Milieu Rural.

Cette association propose une aide au ménage, à la préparation des repas ,accompagnement pour les courses.

Elle intervient également sur demande des caisses d'assurance maladie, du conseil général , pro famille (CAF).

Ces différents services peuvent amener à une réduction d'impôts .

Pose de téléalarme (FILIEN)

■ Centre hospitalier Sully Eldin de Vallon Pont d'Arc :
Pour tout renseignement ☎ 04.75.88.42.72

○ CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS

En partenariat avec 30 millions d'amis et la SPA de Lavilledieu, une campagne de stérilisation a eu lieu sur la commune durant le printemps et l'été 2017 et nous a permis de stériliser 18 chats. Une nouvelle intervention au printemps 2018 va être à nouveau sollicitée.

○ PERMIS CONDUIRE ET CARTE GRISE

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les demandes de permis de conduire et les démarches de carte grise se font intégralement par internet sur le site <https://ants.gouv.fr>

○ ADRESSAGE

La pose des panneaux et plaques de rue a été réalisée début décembre. Les numéros sont distribués en mairie aux administrés, un certificat d'adresse leurs est donné afin de pouvoir mettre à jour tous documents personnels et administratifs (carte grise à changer obligatoirement).

○ COMMUNAUTE DE BRIGADES DE VALLON PONT D'ARC – RUOMS

Brigade de Vallon Pont d'Arc : HASSAN Edouard, Major DUFOUR Jean-Pierre, Adjudant LAURENT, Adjudant SCHMIDT, Maréchal des logis chef NADEAU, Maréchal des logis chef ROUET, Gendarmes COSTE, GELY, et le GAV, LEQUELLEC ☎ 04 75 88 02 10

Brigade de Ruoms : Adjudant Chef VUAILLAT, Adjudant ARPIN, Adjudante LAVAL, Maréchal des logis chef MASCLAUX, Maréchal des logis chef RAHMOUNI, Maréchal des logis chef GHIRARDI, Gendarmes, COHEN, et ARNAU . ☎ 04.75.39.61.09

○ POUBELLES :

Nouveauté 2017, une benne à cartons a été installée au bas du village, au croisement de Brujas. Ce nouveau tri sélectif est collecté tous les quinze jours en basse saison.

Les encombrants restent toujours un problème sur notre commune. Merci de bien vouloir faire l'effort de vous déplacer jusqu'à la déchetterie gratuite de Barjac.

○ [INDEMNITES MENSUELLES DE FONCTION DES ELUS EN 2017](#)

- Maire : 580.37 €
- 1^{er} adjoint : 225.32 €
- 2^{ème} adjoint : 102.43 €
- 3^{ème} adjoint : 102.43 €

○ [REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2017](#)

Les 20 mars, 10 avril, 29 mai, 11 octobre, 18 décembre.

Les comptes-rendus sont affichés sur les panneaux municipaux et consultables sur le site de la mairie www.bessas.fr.

Les élections 2017

○ [ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 23 AVRIL 2017](#)

Inscrits : 173

Votants :154

Exprimés :147

Blancs :7

Nuls :0

M DUPONT-AIGNAN Nicolas	8 voix
Mme LE PEN Marine	31 voix
M MACRON Emmanuel	20 voix
M HAMON Benoît	5 voix
Mme ARTHAUD Nathalie	2 voix
M POUTOU Philippe	2 voix
M CHEMINADE Jacques	0 voix
M LASSALE Jean	7 voix
M MELANCHON Jean-Luc	31 voix
M ASSELINEAU François	1 voix
M FILLON François	40 voix

○ [ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 07 MAI 2017](#)

Inscrits : 173

Votants : 148

Exprimés : 124

Blancs : 16

Nuls : 8

M MACRON Emmanuel	72 voix
Mme LE PEN Marine	52 voix

○ [ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 JUIN 2017](#)

Inscrits : 174 Votants : 96
Exprimés : 96 Blancs : 0 Nuls : 0

Mme DAUDAN Carole	5 voix
M JOFFRE Alain	10 voix
M VERMOREL Guillaume	2 voix
M TOUZET Laurent	1 voix
Mme BUIS Sabine	13 voix
M MEJEAN Jean-Pierre	3 voix
M ARSAC Thierry	10 voix
Mme MOLLIER Amandine	1 voix
M BRUN Fabrice	25 voix
Mme BALDAN Caroline	1 voix
Mme LAURENT Coralie	2 voix
M PEYRAUD Matthieu	22 voix
M COPPENS Alain	1 voix

● [ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 JUIN 2017](#)

Inscrits : 174 Votants : 86
Exprimés : 69 Blancs : 13 Nuls : 4

M BRUN Fabrice	43 voix
M PEYRAUD Matthieu	26 voix

Au 10 janvier 2018, 4 inscriptions et 8 radiations. La liste électorale communale comprend 170 électeurs.

DIVERSES COMMISSIONS

COMMISSION ADMINISTRATIVE CHARGÉE DE LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES EN 2017-2018

- Désigné par Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance :
CHEYREZY Jean Pierre, Titulaire
THOULOUZE Claude, Suppléant
- Désigné par Monsieur le Préfet (Administration) :
GINESTE Jean-Pierre, Titulaire
CHANNAC Céline, Suppléante

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Sont nommés Commissaires de la Commune de BESSAS par le Directeur des Services Fiscaux de l'Ardèche et ce jusqu'à expiration du mandat des membres du Conseil Municipal.

Commissaires Titulaires

- PEZZANO Anne-Marie, née LESOURD
- PANSIER Francis
- CHANNAC Cédric
- CHEYREZY Sylvie, née ROUVEYROL
- THOULOUZE Claude
- PANSIER Jean-Marc

Commissaires Suppléants

- CHEYREZY Marc
- COURT Jean-Marie
- DIVOL Jacques
- LARI Roseline
- FLANDIN Didier

CCAS

Une commission Action Sociale a été créée remplaçant le CCAS. Les avis de cette commission sont validés par le conseil municipal.

L'opération brioches, vendredi 06 octobre sur la place de la mairie a permis de rapporter la somme de 318.20 € au profit de l'ADAPEI de l'Ardèche.

Samedi 02 décembre, les retraités ayant leur résidence principale sur la commune ainsi que le personnel communal se sont retrouvés au restaurant « Les Chênes » à Courry afin de partager un moment de convivialité. Pour celles et ceux qui ne pouvaient se déplacer un colis leur a été remis à domicile.



Repas au restaurant les chênes à Courry

Samedi 16 décembre, un spectacle a été offert aux enfants de la commune. La compagnie « La grange à Papa » a proposé son spectacle Le prince et le Vagabond.



Vie scolaire 2017-2018

- [Ecole privée Saint Laurent de Barjac](#)
 - ARGENSON Théo CM2
 - CHEYREZY Tristan Grande section
 - GAGNE Angéla CP
 - GAGNE Leny CE2
 - LESAGE Morgane CE2

- [Ecole publique de Barjac](#)
 - CHANNAC Clément Petite section
 - DELABY Clara CP
 - DELABY Simon Petite section
 - FACON Alexya CM1
 - GAUTHIER Lisa Très petite section
 - GAUTHIER Mathilde Moyenne section
 - JOUASSIN Enola CP
 - JOUASSIN Théa Petite section
 - TRINTIGNAC Chloé Grande section
 - VALENTIN Anaïs Très petite section
 - WIEDEMAN Mathéo Grande section

- [Ecole primaire St Jean de Maruejols](#)
 - SARRAZIN Olivier CM2

- [Ecole primaire de Vagnas](#)
 - COURT Louisa CP
 - COURT Charles Grande section

- [Collège Henri Ageron Vallon Pont d'Arc](#)
 - GAGNE Tifanie 3^{ème}
 - PANSIER Cyprien 6^{ème}
 - WILLIAMS Kimberly 6^{ème}
 - WILLIAMS Rosie 6^{ème}

- [Collège St Joseph Ruoms](#)
 - LESAGE Paco 5^{ème}

- [Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Barjac :](#)
854.48 € par an et par enfant pour l'année scolaire 2016-2017, soit un coût de 8 544.80 € pour 10 enfants scolarisés.
- [Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint Laurent de Barjac :](#)
Pour 2017-2018, le calcul de la participation se fait en début d'année scolaire en effectuant une moyenne des frais scolaires des 4 dernières années. 836.85 € par an et par enfant pour l'année scolaire 2017-2018, soit un coût de 4 184.28 € pour 5 enfants scolarisés.
- [Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de St Jean de Maruejols :](#)
641 € par an et par enfant pour l'année scolaire 2016-2017.
- [Aide aux associations des parents d'élèves des deux écoles de Barjac :](#)

Pour l'année scolaire 2017-2017, la commune a versé une subvention 600 € à chacune des associations.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- M. PETIT Jean-Claude, «Le Peyroulas »
- Mme BERTIAUX Martine, « Mas Cannassoule »
- Mme LEYRIS Patricia, « Le Frigolet »
- M. POUDEVIGNE Vincent, « Le Village »
- Mme GUILLOU Maureen, « Le Panoramic »
- M. DONNEY Cédric et Mme LEFEBVRE Kelly et Clara et Simon DELABY, « quartier le Frigolet»
- M.LEPAUL Alan, « La Palisse »
- M HERBIN Fabien « La Palisse »
- M.RAMIERES Célestin, « La Palisse »
- Mme DEMAZY Jennifer et Savana, « Le village »

Dépôts de permis de construire

15/03/2017	GAGNE Christian	L'Araignée	Modificatif surface et piscine
22/05/2017	DIVOL Jack	Palisse	Agrandissement
25/09/2017	GOOVAERTS Hugo	Aspié	Abri voiture

Etat Civil 2017

- DECES
Lucia CHAMBON, née CORTINOVIS, décédée le 7 juillet 2017 à Bessas à l'âge de 89 ans

- NAISSANCE
 - Alya MEZRI, née le 31 octobre 2017 à Aubenas, fille de Tarik MEZRI et Aurélie BAYART domiciliés « le village ».
 - Paloma DREYFUS-HOUEIX , née le 27 novembre 2017 à Bagnols sur cèze, fille de Emilien DREYFUS et Laura HOUEIX domiciliés « le village ».



Alya MEZRI



Paloma DREYFUS HOUEIX

La cousinade Sarrazin

Cinq cousins de la génération d'après 1945, ont eu l'idée de rassembler la famille SARRAZIN, issue de leurs trois grands-pères de la fin du XIX siècle qui ont eu une descendance. Ils se retrouvent avec pas moins de 201 personnes recensées. Le plus âgé : 92 ans et le plus jeune moins de un an. C'est 130 personnes qui participèrent à Bessas, berceau de la famille, à un repas très apprécié de tous.



Course contre la mucoviscidose

Voilà quelques lignes sur le Défi Respire, réalisé par Brian CREBOUW, 29 ans, résidant dans l'Allier et atteint de mucoviscidose (maladie génétique qui touche les fonctions respiratoires et digestives).

Le défi consiste à rallier la presqu'île de Giens (83) à Calais (62) en courant, soit plus de 1200km en 40 jours - ce qui correspond à une moyenne de 30km par jour. Les principaux buts de ce défi:

- sensibiliser la population à la lutte contre la mucoviscidose, ainsi que sur le don d'organe
- récolter des fonds, reversés à 3 associations (Asso. Respire - aider à la concrétisation de projet sportif pour personnes atteintes de muco / Asso. Étoile des neiges - financer des séjours sportifs pour les jeunes, notamment malade / Asso. Muco Innovation - recherches sur la maladie)
- montrer une autre face de la mucoviscidose: les bénéfices du sport.



Il est passé par Bessas le mardi 9 mai 2017, accompagné des sapeurs pompiers de Barjac.

Gaz de schiste

En janvier 2017, la commune de Bessas a reçu Sabine Buis, députée de l'Ardèche et Fabrice Verdier, député du Gard pour une conférence de presse suite à l'adoption de la proposition de loi du groupe socialiste visant à adapter le code minier au droit de l'environnement.



Le 21 décembre 2017, la décision de la cour administrative d'appel de Versailles a annulé le jugement du tribunal administratif de Cergy Pontoise. En janvier 2016, le tribunal avait donné raison à Total qui récupérerait le permis d'explorer le sous-sol d'une partie du sud Drôme, sud Ardèche et du Gard afin de savoir s'il y a du gaz de schiste pour éventuellement l'explorer.

Brèves du SICTOBA

DU NOUVEAU POUR LES DECHETS VERTS

Après la réalisation d'une aire de dépôt des déchets verts à Vallon-Pont-d'Arc en 2016, ainsi qu'une mini plateforme à St-Remèze, le SICTOBA vient de finaliser son schéma de gestion des déchets verts avec la création des deux dernières aires : celle des Vans à la plaine Chabiscol et celle de Rosières sur la zone du Barrot.

Les particuliers peuvent y déposer depuis le mois d'octobre les tailles de haies et branchages dont le diamètre est inférieur à 10 centimètres. Un broyeur interviendra quatre ou cinq fois par an pour être utilisé en paillage et/ou en compostage, et sera mis gratuitement à la disposition du public.

Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

- ➔ Vallon : le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30
- ➔ Rosières : le mardi de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h30
- ➔ Les Vans : le mardi de 8h30 à 12h30, le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et les mercredis et samedi de 13h30 à 17h
- ➔ Saint-Remèze : le mardi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h

Un gardien assure l'accueil pendant les horaires d'ouverture.

Ces installations sont ouvertes à l'ensemble des particuliers résidant sur le territoire desservi par le SICTOBA. Pour les habitants des communes éloignées de ces aires de dépôt, un dispositif d'aide à l'achat de broyeurs a été mis en place. (Règlement sur le site internet du SICTOBA)

TRI SELECTIF, IL EST TEMPS D'AGIR

Trop d'erreurs de tri et de malpropretés constatées sur les points tri ! C'est pourquoi le SICTOBA souhaite attirer l'attention des usagers sur la nécessité d'agir de manière plus respectueuse.

Car depuis le printemps, le syndicat a remarqué un important relâchement à l'égard du contenu des bacs jaunes dans lesquels des sacs d'ordures ménagères sont souvent retrouvés, ainsi que des encombrants et d'autres objets plastiques (tuyaux, petits électroménagers...) qui pourraient être portés directement en déchetterie, pour y recevoir un traitement adapté.

Ces incivilités qui impliquent des manipulations inutiles et des transferts supplémentaires coûtent chers à la collectivité et donc par conséquent aux usagers. A titre de comparaison, le traitement d'une tonne d'objets non-recyclables retrouvée dans le bac jaune coûte près de 200€, tandis que déposée dans le bac d'ordures ménagères le coût est divisé par deux.



Autrement dit, les incivilités, en plus de perturber la chaîne du recyclage, le rendent plus onéreux. Rappelons qu'en plus d'être un acte obligatoire, trier a un impact positif sur l'environnement puisque moins de déchets sont enfouis en décharge et que la matière recyclée n'a pas besoin d'être



extraite ailleurs. « Le changement commence par des gestes simples », mais encore faut-il que les bons gestes des uns ne soient pas pollués par les mauvais gestes des autres.

LES PROCHAINS OBJECTIFS DU SICTOBA

En 2017, le SICTOBA a été désigné par l'ADEME comme lauréat de l'appel à projet du Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC).

Le projet «Territoire Econome en Ressources » qui a été retenu a vocation à fédérer les différents acteurs du territoire autour de la question de la réduction des déchets. Il s'agit de développer une politique commune de gestion des déchets qui contribuera à la création de boucles vertueuses sur les matières et dans le territoire, d'allonger la durée de vie des produits, ainsi que d'éviter les déchets ultimes grâce à des produits éco-conçus et des achats écoresponsables.

A ce titre, deux actions pourront plus particulièrement être développées au cours des trois prochaines années : l'organisation d'une collecte de bio déchets expérimentale et l'extension des consignes de tri des emballages en plastique.

Cette extension sera l'occasion de simplifier le geste de tri auprès des habitants puisque l'ensemble des emballages pourra être déposé dans le bac jaune.

Ces actions seront menées en partenariat avec les communautés de communes adhérentes à notre syndicat.

Fort des résultats obtenus à l'issue du dernier Programme Local de Prévention, le SICTOBA a souhaité se mobiliser dans une démarche cohérente pour insuffler une dynamique collective encore plus forte. C'est pourquoi le syndicat a réuni un comité de pilotage, dont la première réunion a eu lieu le 10 novembre dernier, composé entre autres des élus et techniciens des quatre communautés de communes adhérentes : Gorges de l'Ardèche, Pays des Vans en Cévennes, Pays Beaume-Drobie, et Cèze Cévennes. L'idée était d'échanger sur les méthodes efficaces à prévoir pour mettre en place cette action sur le long terme. Tous les participants ont montré leur volonté d'aller de l'avant sur ce dossier.

L'Ardèchoise 26^{ème} édition

Jeudi 15 et vendredi 16 juin, les bénévoles ont accueilli le passage de la course l'ardèchoise. Le ravitaillement offert par la municipalité s'est déroulé dans l'ambiance des années 60. Les voitures d'époque étaient exposées pour le plus grand plaisir des coureurs, en présence des Bessassois déguisés.

Un grand merci à tous les organisateurs, aux propriétaires des véhicules, à tous ceux qui ont participé à la décoration.

Tout cet engouement a permis de remporter un prix d'une valeur de 300 € lors du palmarès des villages animés et décorés.



Exposition la grande guerre – Août 2017

Pour honorer la mémoire des enfants de BESSAS qui ont donné leur vie pour la France durant la première guerre mondiale, une exposition a été organisée en leur Honneur durant tout le mois d'août dans les salles HUGO et de la bibliothèque.

Plus de 90 personnes avaient répondu présent au vernissage le 4 août.

Monsieur le Maire introduisit le sujet, suivi de Monsieur Bruno Cheyrezy, dans sa tenue d'officier, qui nous rappela que la guerre aujourd'hui concerne encore et toujours nos braves jeunes volontaires aux quatre coins de la planète prêts à sacrifier leur jeunesse pour sauvegarder notre Liberté. Monsieur Michel Lacombe, écrivain bien connu de nous tous, lut un extrait de son livre « Les Sans Gueules ». Ensuite, Jean Frings, présenta l'exposition :



La salle Hugo représenta la Guerre 14-18 dans son ensemble à travers 70 panneaux relatant les faits les plus marquants de cette horrible Guerre. Une belle collection d'objets authentiques d'époque, ainsi qu'un mannequin de « Poilu » français et un « Dough Boy » américain, aimablement prêtés par un collectionneur privé, garnissaient la salle.

La salle de la bibliothèque rassembla tous les souvenirs personnels prêtés par les familles des 25 jeunes bessassoises



jamais revenus du massacre. Lettres, photos, décorations, petit matériel, témoignages, artisanat de tranchée, ornaient les vitrines. Grâce au travail que fit Mme Annie Pezzano en 2008 sur le parcours des poilus sacrifiés de notre commune, une galerie leur fut consacrée autour de la salle. Un travail de recherche sur la centaine de combattants bessassois fut proposé dans un tableau résumant leur parcours. Une vidéo composée par les élèves d'un collège de Dunkerque retraçant le parcours complet d'un jeune de leur village tourna en permanence et rencontra un vif intérêt.

La projection du film « Le Pantalon » fut annoncée pour le 11 août.

L'exposition remporta un très beau succès : plus de 500 visiteurs venus principalement de Bessas, mais aussi des villages voisins et touristes de passage. De nombreux points de vues furent échangés et bons nombres de visiteurs furent étonnés du travail réalisé 72 personnes ont laissé une impression positive dans un Livre d'Or mis à leur disposition.

Cette exposition a pu avoir lieu grâce à l'aide du Conseil Municipal et à la coordination de membres bénévoles motivés.



Associations

o De Bouche à Oreille

Compte-rendu 2017 de l'association de bouche à oreille

Vendredi 13 septembre a eu lieu l'assemblée générale de l'association « de bouche à oreille » et la décision fut acceptée unanimement d'arrêter l'activité de cette association.

La présidente Dominique Guignard, la secrétaire Colette Miquelot, la trésorière Françoise Monnier ont émis le souhait de démissionner et n'ont trouvé aucun successeur. L'association est donc dissoute le 31.12.2017.

Créée en juin 2010, l'association de « bouche à oreille » avait pour but et comme activité principale d'ouvrir des portes culturelles grâce à des événements, tels que expositions ou performances d'artistes locaux et non locaux, traditionnels ou contemporains (Annie Thoulouze,

Colette Parmentier, Peter Pick, Roger Boyer, Isabelle Frings, Focalise, Myriam Nouvel, Nicole Finiels et les participants de son cours d'aquarelle), des concerts, des lectures, des balades (2011), des sorties culturelles (Nîmes 2011- Avignon 2016), des soirées-films (2011), des pièces de théâtre(2013- 2015), des cours (tai-chi 2011- d'aquarelle, animé par Nicole Finiels (2014-15-16-17), des ateliers pour enfants animés par Laura Houaix (2017).

Cette activité ne pouvait se développer que grâce à ses antennes comme la chorale « Chante Bessas », la bibliothèque, inaugurée le 2 juillet 2010, et bien sûr grâce à son festival « les mots dans la rue », journée consacrée à des artistes de tout bord et qui se déroulait tout au long d'une journée au mois de juillet. Ce festival a eu lieu 5 fois et a eu un gros succès. 3 films, tournés par Vincent Mardet témoignent de ces journées qui peuvent être visionnées sur « les mots dans la rue » Bessas (youtube).

La chorale de Bessas se réunit tous les mercredis et a donné 19 concerts depuis sa fondation fin février 2010 et a assuré le buffet de 4 festivals. Elle continue son chemin en ayant créé sa propre association.

La bibliothèque contient, grâce à des dons, un très grand nombre de livres, ainsi qu'une dizaine d'œuvres offertes par les artistes ayant exposé. Soutenue par quelques bénévoles, le manque de motivation s'est malheureusement accru. Elle devient propriété de la mairie.



Pour en revenir au festival « les mots dans la rue », nous remercions les artistes qui ont participé bénévolement chaque année : Sébastien Joanniez, Michel Lacombe et Peter Pick à qui entre autre on doit les superbes affiches. Pour les festivals 2015 et 2017 nous remercions vivement aussi Lili pour ses installations originales placées dans tout le village, Simone Mathis pour ses « kakemono », Colette Miquelot et son petit bijou de carriole de ravitaillement, les bénévoles courageux et inspirés qui ont préparé le buffet 2017 et Jean-Claude Martin, notre conteur, dont voici le texte écrit exprès pour ce bulletin 2017 :

A propos de la 5^{ème} édition du Festival des mots dans la rue.

Tout d'abord, un grand merci à l'Asso qui gère cette journée et à sa dévouée Présidente Dominique Guignard. Dire que ce Festival fut une réussite est un euphémisme. Nous avons vu un beau village décoré, parsemé de mots, de textes, de réflexions, véritable chemin de petit Poucet intelligent et érudit.

Que dire des prestations et décorations offertes gracieusement par les divers intervenants ? Certains venus par amitié de fort loin ; que de la qualité.

C'est sous un chaud soleil que s'est déroulée cette journée ponctuée non-stop par des lectures, de la musique, des expos de livres, de tableaux, des chansons, du théâtre. Et, cerise sur le gâteau si l'on peut dire un repas champêtre délicieux.

Aussi un public attentif est venu, souvent en famille, s'émerveillant de la beauté du village filmant, photographiant les panneaux exposés.



Une mention spéciale pour la Caravane Culturelle Syrienne facette intellectuelle et artistique, témoignage itinérant de la brutalité qui affecte actuellement leur pays.

Le Festival des mots dans la rue est une pépite à encourager et à conserver.

Cette manifestation qui unit des bénévoles sans qui rien ne pourrait se faire a vu, par la présence constante de son premier édile, un véritable signe d'encouragement.

Comme de bien entendu les absents eurent tort. Alors que perdure ce beau festival et que ces vœux ne soient pas des mots en l'air qui se perdent aux coins des rues !

Un conteur du matin qui s'est régalé.

Au moment de la rédaction de son texte, JC ne savait rien de la dissolution.

Une histoire se termine, non pas en pleurs, mais avec toute la joie d'avoir fait connaissance de tant de personnalités et d'avoir pu animer culturellement notre village pendant 7ans.

Une chance que l'on doit à tous les bénévoles, aux abonnés que nous embrassons bien chaleureusement, au public bienveillant et à la bonne volonté de la mairie sans laquelle nous n'aurions pu réaliser cette activité.

Du fond du cœur un grand merci.

o [Chante Bessas](#)

Au printemps 2017 est née Chante Bessas sous la forme d'une association autonome (anciennement dépendante de l'association De bouche a oreille)

Elle comporte une vingtaine de membres issus du village mais aussi des villages environnants

L'organigramme est le suivant :

Dominique Guignard chef de chœur

Sylvie Cheyrezy secrétaire

Annie Thoulouze trésorière

Michel Pezzano président



L'objectif reste de se faire plaisir en chantant

ensemble, tout en progressant dans la technique du chant individuel et en groupe

Nous avons organisé 3 concerts : un en Juin à l'église de Meyrannes, un en Juillet aux Mots dans la rue, et un dernier pour Noël dans l'église

La municipalité de Bessas continue à nous soutenir, et nous restons prêts à vous revoir en chansons avec le secret espoir de nous bonifier en vieillissant, ce qui paraît logique dans ce village viticole.

Bonne année à tous

o Loisirs et détente

Petite année pour l'association Loisirs et Détente.

L'atelier Gym satisfait toujours et encore le plaisir de ces dames et messieurs tous les mercredis soir à la salle communale.

Le vide grenier a été malheureusement annulé, le beau temps n'était pas au rendez vous.

L'année 2018 sera écourtée à la fin juin car l'association ne poursuivra plus son activité.

Nous remercions vivement tous ceux qui nous ont fait confiance, qui ont participé et qui nous ont aidé.

Merci à vous tous.

Meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2018.

Le bureau

SANDRINE LESAGE- CHRISTELE SARRAZIN- MAGALI ZORZAN- NATHALIE GAGNE

o Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes de Bessas s'est tenu le 08/04 /2017

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur Francis Pansier

Président : Romain Hurlet

Vice Président : Cédric Channac

Secrétaire : Martine Divol

Vice secrétaire : Florent Pezzano

Trésorier : Patrick Sarrazin

Vice trésorière : Céline Channac

Calendrier des manifestations de 2017

Samedi 27 Mai ; fête « franco-belge » un événement qui nous ravit tous, une forte implication de nos amis Belges, toujours présents à toutes nos manifestations.

Vendredi 23 Juin : Feu de la Saint-Jean.

Présence nombreuse des habitants de Bessas pour ce moment de convivialité

Vendredi 11 Août : tournée des pognes, merci pour votre générosité.

Samedi 19 et 20 Août; Fête votive

Manifestation qui allie bonne humeur, convivialité et entraide, merci à tous



Samedi 21 Octobre ; Fête du vin primeur

Moules préparées par notre ami François sans oublier les frites , très bonne soirée

Samedi 9 Décembre : soirée riche en amitié en vue de remercier tous les bénévoles, repas à la salle des fêtes de Bessas

Samedi 17 Décembre ; arbre de Noël, goûter, animation de marionnettes ,suivi de chants à l'église de Bessas par la chorale « chante Bessas »

Le Comité et son bureau vous remercient de votre participation, l'implication et la motivation de tous sont indispensables au maintien de ses festivités sur notre commune ,

Cave viticole

Toponymie : Bessas par ses noms de lieux

Voici la suite de l'explication des noms de lieux par Pierre Mazodier

Eaux :

Fontinelle et Fontinasse sont deux dérivés de font = source, le premier étant diminutif, le second plutôt péjoratif ; Rialles = ruisseau ou terre glaise (l'un n'excluant pas l'autre) ; ravin deourgasse = de gorg (o=ou), trou d'eau dans la rivière, avec augmentatif, plutôt péjoratif.

L'homme et ses occupations :

Pour le nom du village, on peut penser à un domaine gallo-romain, formé sur le nom d'homme Bettius.

Le Moulinas = vieux moulin en ruines, basses : Abri pour animaux, surtout bergerie ; la Boris, de bòria = ferme, domaine agricole ; la Vignasse = grande ou mauvaise vigne (ou les deux) ; Les Figuerettes = lieu où poussent des figuiers ; Les Hostes, de l'oc : òste, celui qui reçoit, aubergiste ; il peut s'agir d'une ancienne auberge ; Pagès, nom de famille, de pagés = paysan aisé, propriétaire ; Palisse, de palissa = clôture, palissade, le dérivé de palissada a été emprunté par le français au XVème siècle ; Pradasse : grande et mauvaise prairie ; Pruneyrole : lieu planté de pruniers ; Sarrailier, nom de famille = serrurier ; Seveyras, dérivé de Seveirac, nom de domaine gallo-romain, du nom d'homme Severus ; Vachérieux : lieu d'élevage de vaches ; Crotte, de l'oc cròta = voûte, cavité rocheuse. Le village des Crottes, commune de Labastide de Virac présente de nombreuses voûtes ; La Pize, de l'oc pisa = auge pour bétail, abreuvoir ; Mazet : diminutif de mas, c'est aussi un nom de famille ; l'Aire de Clastre : l'Aira c'est l'aire à battre le blé, ou un espace vacant ; la Clastra, c'est le presbytère ; La Truillière, sans doute Tuillère, endroit où l'on fabriquait des tuiles et des briques en oc : Teuliera ; Champredon = champ arrondi, a pu donner un nom de famille ; Labouradou semble être Labeuradou de l'oc : abeurador = abreuvoir.

Voici un survol des noms de la commune. Il y en aurait bien d'autres. On remarque une majorité se rapportant au relief et aux activités humaines.

Un peu de poésie

Vous le savez je suis natif de Saint-Etienne
Mais ma racine à moi se nourrit de l'Ardèche
Qu'importe ce qu'on dit, et qu'à cela ne tienne :
C'est là que j'ai choisi de vivre et où je crèche !



Mais moi un Stéphanois ? C'était bien autrefois !
Quand je voyage au loin la garrigue me manque
Et je rêve à Bessas sans honte toutefois,
Ce village où je planque un peu en saltimbanque...

M'imaginer être ailleurs me rongerait les sangs
Grignoterait mes jours, éroderait mes nuits :
Renier ce terroir me serait indécent
Et ne se traduirait que par un vil ennui,

Je compte bien y vivre, sans y mourir pourtant
Car on est immortel à sans cesse y renaître :
Mon village à mon cœur est au-delà du temps,
Pour écrire pour vous, il est ma raison d'être !

Pour qui ne me lit point, j'ai plaisir à rimer
Ces quelques mots de rien, billet municipal,
Dans l'espoir que vous êtes comme moi à aimer
Ce si modeste bourg en bonheur principal !



Michel Lacombe

Au fil de l'an...



Création de l'association « Chante Bessas »



27 janvier



Vœux de la municipalité



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



Chorale décembre

Photos par ci, ...



Pâturage ovin du Frigolet



Exposition 14-18



Pause café !



Les mots dans la rue
« Caravane Syrienne »



Goudronnage Impasse du Devès



Fête de la Bière

Photos par là...



Election Législative



Radar pédagogique RD 202



Conseil communautaire du 06 juillet



Exposition de Myriam Nouvel



L'Ardéchoise



Vin primeur

